

Fiche VII - La conversion en futaie régulière par capitalisation des peuplements mélangés de futaie et de taillis

Définition et objectifs

Cette méthode consiste à faire évoluer un peuplement mélangé de futaie et de taillis vers une futaie à structure régularisée, en s'appuyant préférentiellement sur les arbres de futaie en place lorsque ceux-ci présentent un potentiel de qualité suffisant. Ses objectifs sont ceux de la futaie régulière.

Schéma sylvicole :

La conversion s'opère par vieillissement et capitalisation de la futaie préexistante, complétée par le recrutement des meilleures tiges issues du taillis.

Parfois, la conversion s'appuie seulement sur les réserves lorsque celles-ci sont de qualité et suffisamment nombreuses pour constituer à terme une futaie pleine.

Les coupes amènent progressivement la futaie vers une structure de plus en plus régularisée ; les classes de diamètre se resserrent autour d'une classe prédominante.



Ancien taillis sous futaie en conversion

Principales interventions	Nature de l'intervention	Périodicité, programmation, prescriptions particulières
Coupe d'amélioration préparatoire à la conversion en futaie régulière	Intervention unique combinant à la fois : <ul style="list-style-type: none"> • une légère coupe d'amélioration dans la futaie, favorisant la progression de son capital sur pied (phase de <i>capitalisation</i>*), • une intervention dans le taillis visant à le faire régresser lorsqu'il gêne le développement des arbres de futaie et/ou à favoriser l'émergence de brins d'avenir et hâter leur évolution naturelle vers la futaie (sur souche). 	Le prélèvement global de la coupe ne doit pas excéder 25 % de la surface terrière totale du peuplement (taillis compris). Dans la futaie, le prélèvement est faible ou nul (maximum 15 % de la surface terrière).
Coupes de conversion en futaie régulière	Coupes visant à poursuivre la capitalisation dans la futaie et l'élimination du taillis en tant que tel (évolution vers la futaie ou relégation au rôle de sous-étage). La coupe dans la futaie reste faible (élimination prioritaire des arbres tarés, dominés ou dépérissant) et tend à homogénéiser le peuplement autour d'une classe de dimension objectif. Une à trois interventions selon le stade d'avancement vers la futaie du peuplement de départ.	Le prélèvement global de la coupe ne doit pas excéder 25 % de la surface terrière totale du peuplement. Ces coupes sont programmées avec une périodicité de 8 à 20 ans en fonction de l'essence, de la densité et de la vitesse de croissance du peuplement, et ne prélèvent qu'une partie de l'accroissement.

Utiliser ensuite le schéma sylvicole du traitement en futaie régulière (fiche V, pages 159-160)

Conditions sylvicoles favorables

- Présence dans le mélange futaie-taillis d'arbres de bonne qualité, acquise ou potentielle (ce sont eux qui assureront la production de bois d'œuvre).
- Peuplement riche en futaie (au moins 10 m²/ha de surface terrière).
- Peuplement dont la composante futaie présente au départ une structure se caractérisant par une faible dispersion des classes de diamètre (présence d'une classe de dimension dominante).